
Suspensions, pinces et fixations Steel City

Vue d'ensemble

Matériaux

Voici les matériaux qui servent à la fabrication des fixations en acier à ressort Steel City :

- **Acier à ressort à haute teneur en carbone**
Les produits en acier à ressort sont fabriqués en utilisant de l'acier laminé à froid à haute teneur en carbone de qualité AISI C1075 ou équivalente. La pièce finie est thermotraitée pour la rendre plus robuste et pour lui donner une plus grande résistance aux chocs.
- **Acier à faible teneur en carbone**
Les produits en acier doux sont fabriqués en utilisant de l'acier laminé à froid à faible teneur en carbone de qualité AISI C1008 ou équivalente. Ces pièces sont ensuite zinguées ou peintes pour en assurer la protection.

Finis

- **Phosphate de zinc**
Le fini au phosphate de zinc est conforme à la norme MIL-SPEC-16232, type Z. Il compte une base au phosphate de zinc avec couche étanche. Le produit fini doit résister à un test à la bruite saline durant 24 à 72 heures en conformité avec la norme ASTM B117.
- **Prégalvanisation**
Les produits qui sont prégalvanisés sont fabriqués d'acier à faible teneur en carbone. Un revêtement de zinc est appliqué à l'acier avant la fabrication des pièces. Ce fini est conforme à la norme ASTM A525.
- **Électro galvanisation**

Le procédé d'électro galvanisation se fait après fabrication. Il consiste en l'application par électroplaquage d'une couche de zinc suivie d'une couche de chromate de zinc. Fini conforme à la norme ASTM B633.

- **Peinture**
Certains produits de la ligne Steel City ont un fini peint. Ils servent aux applications qui exigent des couleurs plutôt que le noir standard du phosphate de zinc (les plafonds en carreaux acoustiques sont un exemple).

Charges nominales

Les charges nominales pour les fixations Steel City fabriquées en acier à ressort qui figurent dans ce catalogue sont calculées selon les données suivantes :

- **Charge statique maximale**
Les produits pour lesquels une charge statique maximale est indiquée ont un facteur de sécurité de 3.
- **Charge statique ultime**
Une charge statique ultime indique la charge la plus lourde permise, sans facteur de sécurité.

Ces charges nominales ne s'appliquent qu'aux numéros de catalogue qui indiquent les charges. Dans tous les cas, les charges statiques ne s'appliquent qu'à l'orientation précisée dans le catalogue ou le feuillet d'instruction qui accompagne le produit. Il faut noter que ces charges ne s'appliquent qu'à la fixation et que la structure à laquelle elle est attachée doit être évaluée séparément.